

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1836  
12 février 2008

FRANÇAIS  
Original: CHINOIS

---

**LETTRE DATÉE DU 12 FÉVRIER 2008, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT  
PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE À LA  
CONFÉRENCE, TRANSMETTANT UN MESSAGE DU MINISTRE  
CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À LA CONFÉRENCE**

J'ai l'honneur de vous transmettre un message de M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, adressé à la Conférence du désarmement.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que la présente lettre et le message du Ministre des affaires étrangères qui y est joint soient publiés et distribués comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur,  
Chef de la délégation de la  
République populaire de Chine  
à la Conférence du désarmement  
(Signé): **Wang Qun**

**Message de M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères  
de la République populaire de Chine, adressé à la  
Conférence du désarmement**

En tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, la Conférence du désarmement a une mission essentielle à remplir qui consiste à promouvoir la cause de la maîtrise des armements et du désarmement à l'échelle mondiale. La Chine attache une grande importance à la Conférence et a participé activement aux débats sur tous les points de l'ordre du jour, dont l'un des principaux est la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

La question de l'espace fait maintenant partie intégrante de la vie quotidienne de l'humanité et a des effets tant sur le bien-être que sur le progrès social dans tous les pays. Grâce aux efforts inlassables qu'elle fait depuis des années, la communauté internationale a pu adopter une série d'instruments juridiques internationaux qui ont joué un rôle positif en assurant une exploration et des utilisations pacifiques de l'espace.

Prévenir l'implantation d'armes et une course aux armements dans l'espace et assurer la paix et la tranquillité dans ce milieu sont des objectifs qui vont dans le sens des intérêts communs de tous les pays. Il est donc essentiel que la communauté internationale élabore de nouveaux instruments juridiques pour renforcer le régime juridique actuellement appliqué à l'espace. Sur une période de plus de vingt ans, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à une écrasante majorité des voix des résolutions réaffirmant que la Conférence du désarmement a un rôle de premier plan à jouer dans la négociation d'un accord multilatéral visant à empêcher une course aux armements dans l'espace.

La Chine et la Fédération de Russie ont donc élaboré ensemble un projet de traité visant à empêcher l'implantation d'armes dans l'espace et le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre les objets spatiaux. Nous espérons que la Conférence engagera des débats de fond et parviendra à un consensus sur ce projet dans les plus brefs délais. La Chine est prête à collaborer avec tous les membres de la Conférence du désarmement pour que ce but soit atteint. Nous espérons aussi que les efforts concertés de ses membres permettront à la Conférence de progresser réellement dans ses travaux cette année.

-----